

**DELIBERATION  
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 11 Juillet 2017**

**Délibération n°55- 2017 relative à la Charte du fonctionnement de l'enseignement à distance à l'URCA**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la Charte du fonctionnement de l'enseignement à distance à l'URCA.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	19
Membres en exercice	36	Membres représentés	10
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

**Visa du Président**



Document en annexe au présent extrait : Charte du fonctionnement de l'enseignement à distance à l'URCA

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21-07-2017

Document mis en ligne le : 21-07-2017